



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 11 octobre 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil « horticole » de FranceAgriMer du 3 octobre 2012 : premières tendances pour les achats des Français en végétaux d'ornement, programmation des études 2013 et axes stratégiques de l'appui technique

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières s'est réuni le 3 octobre 2012, sous la présidence de Jean-Pierre Mariné.

Jean-Pierre Mariné a ainsi présidé le premier Conseil de la nouvelle mandature 2012/15 ; son arrêté de nomination ayant été signé le 15 juin 2012 par le ministre en charge de l'agriculture.

À l'occasion de ce Conseil, FranceAgriMer a communiqué aux professionnels les dernières données économiques disponibles dans ses services sur les achats de végétaux d'ornement par les particuliers durant le premier semestre 2012.

Végétaux d'ornement : recul des achats des Français au cours du 1^{er} semestre 2012

Les professionnels ont pris connaissance des premiers résultats sur les achats de végétaux d'ornement par les ménages français durant les six premiers mois de 2012. Les achats de végétaux d'intérieur et d'extérieur par les Français sont mesurés par un panel, cofinancé par FranceAgriMer et l'interprofession Val'hor.

Cette étude sur les premières grandes tendances de 2012 a été réalisée à partir des données du panel de consommateurs Métascope de TNS Sofres, représentatif des ménages français selon les critères socio-démographiques usuels. Parmi les 20 000 ménages de Métascope, TNS Sofres a sélectionné un échantillon représentatif de 7 000 ménages, interrogés mensuellement, pour mesurer les achats de végétaux d'ornement.

Le questionnaire se décline par univers :

- achats de végétaux d'intérieur « pour la maison » ou « pour offrir » ;
- achats de végétaux pour planter à l'extérieur ;
- achats « pour une cérémonie funéraire » ou « pour le cimetière ».

Sur les six premiers mois de 2012, les achats de végétaux d'ornement affichent un recul de 8,4 % en volume et de 5,4 % en valeur par rapport au premier semestre 2011.

Les achats de végétaux d'intérieur baissent de 10,6 % en volume (avec 61,3 millions d'entités* achetées au 1^{er} semestre 2012 par rapport à 68,6 millions d'entités achetées au 1^{er} semestre 2011) et de 8,8 % en valeur (avec 728,8 millions d'euros dépensés au 1^{er} semestre 2012 par rapport à 798,9 millions d'euros dépensés au 1^{er} semestre 2011). À noter, la régression des sommes dépensées dans tous les lieux d'achat (à l'exception des achats sur l'exploitation et sur les marchés). Pour les destinations, les dépenses « pour offrir » ont diminué de 9,3 % et celles « pour soi-même » de 4,5 %.

Les achats de végétaux d'extérieur baissent, quant à eux, de 7 % en volume (avec 260,9 millions d'entités achetées au 1^{er} semestre 2012 par rapport à 280,5 millions d'entités achetées au 1^{er} semestre 2011) et de 3 % en valeur (avec 623,8 millions d'euros dépensés au 1^{er} semestre 2012 par rapport à 642,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011). À noter, la progression des sommes dépensées en géraniums, en arbres et arbustes fruitiers, fraisiers ; la quasi stabilité en plantes à massif (hors géraniums) et la régression dans toutes les autres catégories. Pour les lieux d'achats, les sommes dépensées progressent dans les jardinerie spécialisées et d'hypermarchés, mais régressent dans les autres lieux d'achat.

* une entité : un bouquet, une botte, un pot, une plante...

Pour en savoir plus : *Les achats de végétaux d'ornement des ménages français. Résultats 6 mois 2012, FranceAgriMer*

Programmation des études 2013 pour la filière horticole

Les activités récurrentes en matière d'études économiques pour la filière horticole concernent la collecte de données sur le recours, par les particuliers, à des prestations d'entretien ou d'aménagement du jardin, de données sur les achats de végétaux d'ornement par les ménages français et le suivi des cotations par le Réseau des nouvelles des marchés (RNM) de FranceAgriMer. Par ailleurs, les deux observatoires portant sur les données économiques et financières des entreprises et sur les données structurelles des entreprises seront poursuivis en 2013. L'exercice de prospective, qui a débuté cette année, se poursuivra également.

Mise en place d'un programme d'aide en faveur de l'appui technique

Le cadre général du dispositif d'aide en faveur de l'appui technique dans le secteur de l'horticulture a été présenté aux membres du Conseil (procédure de sélection des programmes d'appui technique, instruction des demandes d'aide, conditions de financement...).

Ce programme vise à améliorer la compétitivité des entreprises de production horticoles et pépinières, par le conseil technique et économique et la vulgarisation des acquis scientifiques. Le volet technico-économique a pour objectif de fournir des données de référence, mises à jour régulièrement, permettant aux exploitants l'identification de marges de progrès. Les actions doivent apporter un service accessible à tous les producteurs.

Le dispositif d'aide concerne des projets de portée nationale, montés par des organismes d'assistance technique et/ou économique, intervenant auprès des horticulteurs dans le cadre de protocoles collectifs.

Le Conseil a donné un avis favorable sur le projet de décision du directeur général de FranceAgriMer relative à la mise en œuvre de ce programme d'aide en faveur de l'appui technique dans le secteur de l'horticulture.

Axes stratégiques de la filière horticole en matière d'appui technique pour 2012

À l'occasion de la mise en place de ce dispositif relatif à l'appui technique, les membres du Conseil spécialisé « horticole » de FranceAgriMer ont défini les grandes orientations stratégiques de la filière en matière d'appui technique.

Le constat suivant peut être établi. Les résultats d'expérimentation paraissent trop dispersés et leur présentation aux producteurs s'effectue sous une forme souvent difficile à appréhender. Quant aux coûts de mise en œuvre et aux bénéfices d'une innovation technique, ils restent imprécis pour pouvoir évaluer l'impact économique d'une action.

Pour 2012, l'objectif retenu vise à améliorer la vulgarisation des résultats des travaux d'expérimentation, avec deux axes principaux :

- la mise en œuvre de moyens de transfert pertinents (synthèses techniques adaptées aux besoins ; formations – théoriques et pratiques – ; démonstrations...);
- la modélisation des systèmes de production pour calculer l'impact économique des améliorations techniques.

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières se réunira le 4 décembre 2012.

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05
Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr